

des tapisseries de Maximilien (chasses de Charles-Quint en Soignes)

~ une analyse de trois parcelles de plantations : l'une de jeunes chênes ayant environ 10 ans, l'autre d'un perchis de hêtres, et enfin une parcelle de futaie âgée en fin de révolution.

Chaque parcelle fait l'objet de mesures et de comptages : nombre d'arbres, circonférence et hauteur des troncs, espace entre lignes, observation de la couverture herbacée, mesure de la lumière.

Les enfants sont initiés à l'emploi de la croix du bûcheron.

En final, sur base d'une table de cubage et d'un tableau annuel des prix des différentes essences, ils peuvent évaluer le prix de vente d'un des hêtres mesurés.

Les enfants peuvent ainsi comprendre les différents stades de la gestion d'une parcelle.

Ces parcelles plantées sont comparées avec des parcelles de régénération naturelle.

L'itinéraire comprend aussi le passage dans une zone humide où poussent des peupliers.

Quand des coupes ont eu lieu ou vont avoir lieu, le travail du forestier et les rôles des différents intervenants est expliqué.

En fait, selon la saison on peut mettre en valeur tantôt les travaux d'entretien, tantôt les travaux d'exploitation.

Tout cela ne se déroule pas sous forme de discours magistral bien sûr. Les enfants sont amenés à jouer eux-mêmes le rôle du forestier... ou parfois celui des arbres.

~ En conclusion, l'accent est mis sur les différents comportements, souhaitables ou non, de la population : promeneurs en famille, sportifs, mouvements de jeunesse.

Enfants et enseignants apprécient cette animation, très participative et où calcul et esprit pratique sont sollicités.

Un petit détail à signaler incidemment : avant le départ il arrive souvent que des enseignants demandent le sens du mot «sylviculture».

En complément aux animations sur l'écologie des milieux naturels, cette animation introduit donc plus la dimension humaine de gestion, qui n'implique d'ailleurs pas nécessairement une con-

ception utilitaire de la nature.

Le pari est donc lancé. Inculquer la notion de patrimoine, non pas seulement à regarder et à conserver dans une bulle, mais à gérer collectivement par l'intermédiaire de ceux qui acceptent d'y travailler concrètement : les forestiers.

La transmission de ce message reste déterminée par l'énergie qui inspire ceux qui le disent.

Cette énergie appartiendra toujours à ceux qui ont la chance de gérer un coin de territoire dans le cadre de leur projet propre.

C'est pourquoi je pense que tous les propriétaires forestiers doivent participer à cet effort d'éducation du public.

Cette nouvelle dimension de la gestion forestière déjà beaucoup pratiquée par les propriétaires publics, doit donc être intégrée par tout propriétaire et gestionnaire d'espace rural.

**Thérèse SNOY
asbl TOURNESOL**

L'objectif de l'asbl TOURNESOL est de promouvoir l'observation et la compréhension des milieux naturels et urbains et une attitude responsable, chez l'enfant comme chez l'adulte, vis-à-vis de l'environnement.

Elle réalise cet objectif par l'organisation d'activités pédagogiques avec les écoles, les éducateurs, les familles et tout public intéressé. La Région de Bruxelles Capitale lui a confié la gestion du Centre Régional d'Initiation à l'Ecologie.

Elle organise également des stages pour enfants durant les vacances, ainsi que des visites guidées à thèmes pour les familles le dimanche.

Le Centre Régional d'Initiation à l'Ecologie est également ouvert au public en semaine pour toute demande d'information ou de documentation en matière d'éducation à l'environnement.

**Adresse de contact :
asbl Tournesol
Chaussée de la Hulpe 199
1170 Bruxelles
Téléphone : 02/675.37.30**

FORÊT WALLONNE

Revue trimestrielle de l'a.s.b.l. FORET WALLONNE
33, rue de la Terre Franche, 5310 Longchamps
tél. 081/512093 (après 20 heures)

L'a.s.b.l. FORET WALLONNE a pour objet, dans un esprit de dialogue, la promotion des connaissances et de la gestion en matière forestière. Pour devenir membre adhérent et recevoir la revue, il suffit de verser 450 frs par an* au compte 068-2057607-70 de l'a.s.b.l. FORET WALLONNE à 5310 Longchamps. Ce versement donne droit à la revue (4 numéros par an) et à 20% de réduction sur le prix de l'inscription à tout cycle de formation organisé par l'a.s.b.l.

□ Rédacteur en chef - éditeur responsable: Vincent FELTEN, 237 rue Chaudin, Bonneville. □ Secrétariat de rédaction et mise en page : Paul TAMINIAUX □ Collaboration photographique: G. GAROT □ Crédit photographique : ♦ Frédéric HAYEZ : p.p. 22, 24 ♦ Olivier De Spiegeleir : p.p. 2 à 17 (cfr bibliographie) ♦ Photo de couverture : Philippe ALLARD □ Impression: N.E.L.
©Tous droits de reproduction réservés (tous pays). □(*) : Abonnement Etranger : Pays limitrophes : 590 F. Autres - par avion: 990F

PRIX DES BOIS

**PRIX DES BOIS SUR PIED DANS LES BOIS
SOUIS AU RÉGIME FORESTIER.**

Ventes d'automne 1992

Dans les bois soumis au régime forestier, les volumes proposés à la vente cet automne 1992 se sont élevés à 513.000 m³ de feuillus et à 637.000 m³ de résineux ce qui correspond à respectivement 100 % et 60 % d'une année «normale».

Le calcul des prix moyens a été possible grâce aux données fournies par les cantonnements à partir des ventes les plus significatives. Les prix des cantonnements ont été pondérés en fonction des volumes mis en vente dans chaque catégorie de dimension des trois principales essences : épicéa, hêtre et chêne.

Pour l'épicéa, les prix moyens par m³ sont les suivants en fonction des années 1988, 1989, 1991 et 1992 :

Epicéa	20/40	40/70	70/90	90/120	120/150	150/180	180/200
1988	140	630	1.295	1.670	1.870	2.025	2.150
1989	155	890	1.975	2.545	2.820	3.120	3.225
1991	190	715	1.340	1.805	2.055	2.200	2.220
1992	100	550	1.300	1.800	2.000	2.200	2.200

La comparaison de l'année 1992 aux années précédentes fait apparaître les pourcentages de différence ci-dessous :

% p. r. à	20/40	40/70	70/90	90/120	120/150	150/180	180/200
1988	-29	-13	≈	+8	+7	+9	+2
1989	-35	-38	-34	-29	-29	-29	-32
1991	-47	-23	-3	≈	-3	≈	-1

Les chiffres relatifs à l'année 1992 doivent cependant être lus avec une certaine prudence pour deux raisons.

Tout d'abord, bon nombre de lots ont été retirés; si tel n'avait pas été le cas, la baisse aurait été beaucoup plus importante. Ensuite, tous les observateurs ont constaté une détérioration du marché au fur et à mesure du degré d'avancement de la saison de vente. Dès lors, il faut bien être conscient qu'en fin de période de vente, les prix atteints se situaient nettement en deçà de ces prix moyens.

Pour le hêtre, les prix moyens en 1991 et 1992 sont les suivants :

Hêtre	20/70	70/100	100/120	120/150	150/180	180/200	200/250	250/ +
1991	320	630	1.020	1.735	2.450	3.370	4.240	4.690
1992	245	480	825	1.560	2.460	3.215	3.900	4.200

La différence de prix par rapport à 1991 est reproduite ci-après :

%p.r.à	0/70	70/100	100/120	120/150	150/180	180/200	200/250	250/ +
1991	-23	-24	-19	-10	≈	-5	-8	-10

La diminution de prix est généralisée quelle que soit la catégorie de grosseur. Il n'est pas fait ici de distinction entre les classes de qualité, les prix étant donnés toutes qualités confondues. En effet la détermination de prix moyens par qualité devrait passer par le préalable de la normalisation, notamment des recoupes et des classes de qualité.

Pour les chênes indigènes, les prix moyens en 1992 sont les suivants :

Chêne	20/70	70/100	100/120	120/150	150/180	180/200	200/250	250/ +
1991	265	515	825	1.780	2.900	4.030	5.685	6.230
1992	260	480	765	1.360	2.885	4.345	5.925	6.000

La différence de prix par rapport à 1991 donne les résultats ci-dessous :

%p.r.à	20/70	70/100	100/120	120/150	150/180	180/200	200/250	250/ +
1991	-2	-7	-7	-24	-1	+8	+4	-4

CONCLUSIONS

L'année 1992 restera dans les mémoires comme étant une année noire tant pour les propriétaires forestiers que pour les exploitants et les scieurs. L'état de morosité du marché y aura été généralisé pratiquement pour toutes les essences et toutes les catégories.

La conjoncture économique a été mauvaise en 1992 et on ne prévoit pas de redressement sensible en 1993. Le marché du bois n'est pas local mais dépend de contingences internationales. Pour les résineux, il subit l'influence de la baisse des prix dans le secteur papeter et de la diminution de l'activité du bâtiment.

Les pays scandinaves, grâce à la dévaluation de leurs monnaies exportent plus aisément leurs bois sciés et reconquièrent des marchés. Des tuteurs, et des palettes en provenance des pays de l'Est parviennent dans notre pays à des prix de dumping. En chêne, la faiblesse du dollar n'est pas là pour favoriser notre production intérieure. Par ailleurs, on peut regretter que la S.N.C.B. privilégie d'autres matériaux ou des essences exotiques au détriment de notre chêne indigène.

E. GERARD